

## PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2021, À 19H30, LES EPARGES

Nombre de membre dont le Conseil Syndical doit être composé : 20

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 20 (dont deux suppléants)

L'an deux mil vingt et un, le 14 septembre, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine, élus par les conseils communautaires des communautés de communes membres, se sont réunis dans la salle pédagogique, 2 rue Maurice GENEVOIX – 55160 LES EPARGES, de la Communauté de Communes du Territoire de Fresnes en Woëvre sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Cœur de Lorraine, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

### Étaient présents :

JOYEUX Laurent	KAMPMANN Erna
PIERSON Xavier	MESOT Régis
MOUSSA Dominique	SION D'ETTORE Louise
PALIN Laurent	LHOTTE SIDOLI Sandrine (suppléante)
MOREAU Michel	DENOYELLE Sylvain
KLEIN Dania	ZINGERLE Jean-Claude
AUBRY Martine	JACQUEMIN Lionel
GEORGE Marie-Cécile	PLANTEGENET Lionel
COCHET Xavier	DEGOUTIN Lysiane
TONNER Marie-Christine	GRUNBLATT Jean-Paul (suppléant)

### Étaient excusés :

ALEXANDRE Didier	VUILLAUME François
LINARD Lidwine (suppléante)	BEIRENS Odile (suppléante)

### Étaient présents également :

M Jean-Christophe FRIZON, chargé de mission TEPCV/CTE

Mme Laura DAUMAS, chargée de mission PETR

M François PIERON, Responsable d'étude au CEREMA

### Pouvoirs :

Mme Marie-Christine TONNER avait obtenu le pouvoir de M. François VUILLAUME.

### Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 30 juin 2021
3. Vote des délibérations suivantes :
  - Délibération n° 2021/14 : Composition du Conseil de Développement
  - Délibération n° 2021/15 : Avenant n°2 à la convention de refacturation entre le PETR Cœur de Lorraine et ses Communautés de Communes membres
4. Travaux d'élaboration du PTRTE
5. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19h36.

M PIERSON excuse les personnes ne pouvant être présentes ce soir et informe des pouvoirs qui sont donnés.

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

M PLANTEGENET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'il a acceptées.

### 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 30 juin 2021

Il est ensuite procédé à l'approbation du procès-verbal de la séance précédente du 30 juin 2021, qui est adopté à l'unanimité.

### 3. Vote des délibérations suivantes :

#### ❖ Délibération n° 2021/14 : Composition du Conseil de Développement

Plusieurs candidatures posent question concernant leur statut d'élu ou de conjoint d'élu.

M. JACQUEMIN s'est retiré pour le vote de la délibération.

Après avoir débattu sur les candidatures proposées, le Conseil Syndical, décide (avec 4 abstentions et 4 oppositions) :

- D'APPROUVER la composition du Conseil de Développement comme suit :

NOM	PRENOM	CODECOM	STATUT	STRUCTURE	FONCTION	Reconduction ou nouveau
ADELUS	VINCENT	SAMMIELLOIS	Actif	Des chaises un texte	cadre culturel/artiste	reconduction
ADNET	CHRISTOPHE	COTES DE MEUSE WOEVRE	Actif	CFA-MFR VIGNEULLES LES HATTONCHATEL	Directeur	reconduction
BILLON	MARC	SAMMIELLOIS	Actif	Ferme de NAVI + OT + association au petit paysan, la lorraine notre signature....	Gérant de société	reconduction
CARRE	MANON	COTES DE MEUSE WOEVRE	Actif	La conserverie locale (METZ)	Ingénieur	reconduction
COURTOIS	FRANCIS	COTES DE MEUSE WOEVRE	Actif	MFR Vigneulles + hatton initiatives	Formateur agri	reconduction
DEMANDRE	JEAN LUC	AIRE ARGONNE	Retraité	Connaissance de la Meuse et GAL du PNRL		reconduction
DUPOMMIER	CENDRINE	SAMMIELLOIS	Actif	Polyclinique Majorelle Nancy + association de famille + UCIA...	Attaché de direction	reconduction
GUEDAR DELAHAYE	MICHEL	FRESNES EN WOEVRE	Retraité	La Coèvre		nouveau
JACQUOT	ALEXIS	COTES DE MEUSE WOEVRE	Actif	Association Le Couarail	Consultant	reconduction

NOM	PRENOM	CODECOM	STATUT	STRUCTURE	FONCTION	Reconduction ou nouveau
LAMY	FRANCOISE	SAMMIELLOIS	Retraité	ILCG du Sammiellois	Président	reconduction
LECERF	FABRICE	FRESNES EN WOEVRE	Retraité	CPIE de la Meuse	Président	nouveau
LEPRINCE	BLANDINE	FRESNES EN WOEVRE	Actif	Ecomusée	Responsable	nouveau
LHOTTE	VINCENT	SAMMIELLOIS	Actif	Les Amis de l'Abbaye de notre Dame de l'Etanche	Encadrant équipe de collecte des OM	reconduction
MUZZIN	JEAN MARC	SAMMIELLOIS	Retraité	La grolle Sammielloise	Fonctionnaire d'Etat	reconduction
PITEL	MORGANE	COTES DE MEUSE WOEVRE	Actif	Régie de l'eau de Metz	Directrice	nouveau
RENGEARD	DANIEL	COTES DE MEUSE WOEVRE	Retraité	Asso des chantiers d'insertion de la Meuse ACI55	Président et bénévole d'association	reconduction
SIDROT	CATHERINE	SAMMIELLOIS	Actif	Des chaises un texte	CM - Artiste photographe	nouveau
THOMAS	FRANCOISE	AIRE ARGONNE	Retraité	Présidente et vise Présidente asso régionale des cigales et théâtre imagin'aire	Chef d'entreprise ingénieur	reconduction
VERDUN	MARIE PIERRE	AIRE ARGONNE	Retraité		Cadre commercial dans une mutuelle de la FP	nouveau
VERGER	HELENE	SAMMIELLOIS	Retraité	Gîte de France meuse	Gestionnaire comptable	reconduction
YONET	PASCAL	SAMMIELLOIS	Actif	Vent des forêts	Directeur vents des forets	reconduction

Il est demandé, pour les candidatures ayant fait débat, aux membres du Conseil Syndical de les informer qu'elles ne peuvent prendre la Présidence du Conseil de Développement.

❖ *Délibération n° 2021/15 : Avenant n°2 à la convention de refacturation entre le PETR Cœur de Lorraine et ses Communautés de Communes membres (ci-joint)*

Laura DAUMAS présente les modifications apportées à la convention. Lors du temps d'échange la position physique des équipes du PETR Cœur de Lorraine en fonction du lieu d'affectation de la Présidence a été remise en question.

Retrait de M. DENOYELLE pour le vote.

Le Conseil Syndical décide à l'**unanimité** :

- d'APPROUVER l'avenant n°2 à la convention de refacturation entre le PETR Cœur de Lorraine et ses Communautés de communes membres, modifiant l'article 3 de la convention, tel qu'annexé ;
- d'AUTORISER le Président, à signer l'avenant n° 2 ainsi que tout acte afférent à ce dossier.

Arrivée de M. Laurent PALIN

#### **4. Travaux d'élaboration du PTRTE**

M. PIERSON explique avant la présentation qu'il est essentiel aujourd'hui de prendre une décision à partir des éléments qui seront présentés, issu des travaux du 30/06/21. Cependant, le contrat n'est pas irrévocable.

##### *❖ Présentation de la méthodologie par M PIERON*

Dans un premier temps, il est rappelé la méthodologie utilisée par le CEREMA pour accompagner le PETR dans l'élaboration de son PTRTE et les résultats de l'animation réalisée en juin dernier (*Diaporama ci-joint*).

Dans un second temps, il est présenté l'outil d'aide à la décision élaboré par le CEREMA que les chargées de missions PETR ont pré-rempli avec les actions PETR, mais aussi celles remontées par les CC et les Communes du territoire (soit 91 actions). Il est demandé aux élus, d'approuver la méthodologie de priorisation des actions renseignées pour pouvoir rédiger une première version du PTRTE. Cette version leur sera ensuite soumise pour validation avant transmission aux services de l'Etat et de la Région.

Les élus, après avoir fait remonter :

- ⇒ Le manque de perspicacité du document pour le PETR,
- ⇒ l'absence de fonds dédiés pour motiver sa rédaction,
- ⇒ le manque de synergie sur « qu'est-ce que l'on veut faire ensemble »,
- ⇒ la subjectivité des critères d'impact et le manque de sévérité,
- ⇒ le manque d'intérêt d'une liste d'action individualisée alors qu'il faut des actions communes pour lesquels plusieurs territoires pourraient y prétendre...
- ⇒ A contrario, il semble essentiel d'inscrire des actions ou pistes d'action pour pouvoir les sortir si une aide financière paraît.

Ont souhaité pouvoir travailler sur le tableau (qu'ils découvraient ce soir) avant de donner leur accord pour valider ou non la méthodologie de priorisation proposée.

La révision du projet de territoire est également proposée.

M. Frizon, au regard des éléments présentés, exprime que le projet de territoire est cohérent avec les enjeux du PTRTE, notamment vis-à-vis des enjeux prioritaires. Cependant, une actualisation des objectifs opérationnels pourrait être envisagée afin de prendre en compte l'avancée des actions réalisées depuis 2018 (année de la validation du projet de territoire).

M. Sylvain DENOYELLE et M. Jean Claude ZINGERLE ont quitté l'assemblée pour une autre réunion.

Il est rappelé par Jean Christophe FRIZON, qu'il est possible de travailler avec 3 niveaux : Action prioritaire, action validée, action à faire murir...

Départ de Mme LHOTTE, Mme SION D'ETTORE et Mme DEGOUTIN pour une autre réunion.

Après un temps d'échange important, **il est retenu que :**

- le tableau présenté sera envoyé aux élus pour une relecture et modification si besoin dans des délais restreint, (*une version modifiée du tableau suite aux remarques des uns et des autres a été envoyé aux membres du conseil syndical le 15 septembre 2021*),
- le tableau sera travaillé entre agents de développement et chargés de mission PETR,
- **validation des 17 actions pour lesquels une élaboration de fiche action est à réaliser,**
- inscription des autres actions comme validées ou à murir.

## 5. Questions diverses

Laura DAUMAS précise que la désignation des membres pour la CAO du diagnostic culturel est attendue au plus tard la semaine prochaine. Elle informe les membres qu'une réunion pour le projet de pôle entrepreneurial sera proposée entre le 14 et le 22 octobre 2021. Elle explique qu'une communication auprès des associations du territoire sur la mise en place du dispositif prescri'mouv été réalisée et demande aux Conseillers de diffuser l'information auprès des associations qui n'auraient pas eu l'information.

Madame Marie Christine TONNER demande une aide financière pour mener des actions pour octobre rose sur le territoire dans le cadre du CLS. M PIERSON charge Laura DAUMAS de répondre favorable à sa requête.

M PIERSON évoque la réunion de lancement du dispositif ACOTE (création de lignes de covoiturage organisées, dédiées aux trajets domicile-travail).

Il remercie les membres et lève la séance à 21h40. Un pot de l'amitié est proposé à la salle des fêtes du village.